

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quinze, le 17 septembre à 19h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Dominique TRELA, Jean-Claude TOURNIER, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Marielle BANDELIER, Josette BESSE, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET.

Avaient donné pouvoir : Mesdames Marielle BANDELIER à Robert NATALE, Josette BESSE à Bernard LIAIS, Anissa BRIKH à Christian RAYOT,

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 10 septembre	Jeudi 10 septembre	En exercice	41
		Présents	34
		Votants	37

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Sophie GUYON est désignée.

2015-06-19 – Budget général-Décision Modificative n°2
Rapporteur : Denis BANDELIER



Budget annexe Bâtiment relais des Chauffeurs

Vu le rapport n°17 relatif au budget annexe bâtiment relais des Chauffeurs, concernant une décision modificative n°1 de ce budget afin d'honorer des dépenses relatives aux taxes d'urbanisme et aux différents abonnements d'énergie,

Il convient d'apporter une avance remboursable du budget général au budget annexe Bâtiment relais des Chauffeurs de l'ordre de 10 000 € en fonctionnement.

Il convient également d'apporter une avance de 20 000 € en investissement (alarme, coffrets électriques, compteurs, etc...)

Fonctionnement : Dépenses : Chap 67 - Compte 6718 : + 10 000.00 €

Investissement : dépenses : chap 27 - Compte 27638 : + 20 000.00 €

Investissement : dépenses : chap 23 – Compte 2313 : - 20 000.00 €

90053	Communauté de Communes du Sud Territoire	DM n°2 2015
Code INSEE	Budget Général (60000)	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

avances FONCT/INV BA bât Chauffeurs

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽²⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-5718-90 : Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-2313-90 : Constructions	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-27638-90 : Autres établissements publics	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		10 000,00 €		0,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide:

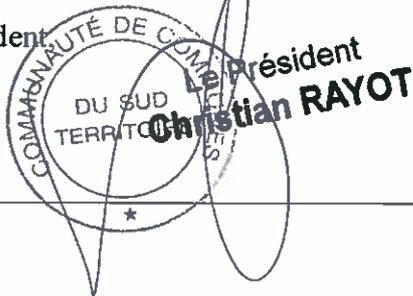
- **d'approuver la décision modificative n°2 du Budget Général selon le tableau ci-dessus.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 24 SEP. 2015
Et publication ou notification le 24 SEP. 2015**

Le Président

**Le Président
Christian RAYOT**



Le Président,

**Le Président
Christian RAYOT**



Préfecture du Terr. de Belfort

24 SEP. 2015

Service Courrier

